**N° 254** du mardi 20 février 2024 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

## UN RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE ENTRE CONTEXTE DIFFICILE ET FINANCEMENTS LIÉS AUX JO

Actu page 4

# La piscine intercommunale va être reconstruite aux Clayes-sous-Bois

Dossier page 2

**La piscine Salvador Allende, située aux Clayes-sous-Bois, devrait être détruite et céder la place à un nouveau centre nautique intercommunal, qui restera dans la même ville.**

Actu page 9

**TRAPPES**

## Une décharge sauvage exaspère des habitants

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Une web-série sur l'orchestre d'enfants Démos — Page 6

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Le radio-club F6KRK a célébré ses 50 ans — Page 8

**MAUREPAS**
Appel à projets pour le nouveau budget participatif — Page 8

**FAITS DIVERS**
Trois jeunes condamnés après avoir voulu se venger — Page 10

**SPORTS INSOLITES**
L'élite française de la boccia s'est donné rendez-vous à Voisins — Page 12

**CULTURE**
Une chanson mythique du groupe NTM réinventée sur les planches — Page 14

**ÉLANCOURT**

## DÉCÈS D'ANNE CAPIAUX, ÉLUE D'ÉLANCOURT ET CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DE SQY

Actu page 4

Actu page 7

**YVELINES**

## L'enseigne guyancourtoise l'Atelier Gâto met en place un distributeur de pâtisseries

Actu page 7

**PLAISIR**

## Coup d'envoi en mars pour les travaux du nouveau cimetière paysager

SQY

En 2024, profitez d'une

**visibilité optimale**

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

**Contact : pub@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LES CLAYES-SOUS-BOIS

# La piscine intercommunale va être reconstruite aux Clayes-sous-Bois

**La piscine Salvador Allende, située aux Clayes-sous-Bois, devrait être détruite et céder la place à un nouveau centre nautique intercommunal, qui restera dans la même ville.**

▶ LA RÉDACTION

Le projet était évoqué comme une possibilité depuis quelques années déjà, mais, dans le contexte inflationniste, de hausse des coûts de l'énergie et de raréfaction des finances publiques, l'annonce a eu de quoi surprendre. Lors de sa cérémonie des vœux, fin janvier, le président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Michel Fourgous (LR), n'a pas boudé son plaisir en glissant dans les grands projets de l'Établissement public de coopération intercommunal (EPCI) le lancement des études pour la reconstruction de la piscine intercommunale Salvador Allende.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Philippe Guiguen rappelle que la piscine « *est dans la partie ouest des Clayes-sous-Bois, proche de Plaisir et proche de Villepreux* », un lieu « *qui convenait pour les trois villes* ».**

Seule piscine intercommunale du territoire, gérée donc par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la piscine Salvador Allende est actuellement fermée depuis le 11 février. Elle va connaître des travaux d'entretien et de maintenance pendant plusieurs semaines. Les équipes vont également procéder à la vidange de tous les bassins (25 m et apprentissage) durant cette période. La piscine ne devrait pas être ouverte avant le mardi 12 mars prochain.

En attendant, le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD), a un autre motif de satisfaction. « *Le président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Michel Fourgous, a annoncé que la prochaine piscine intercommunale serait sur les Clayes-sous-Bois. Je l'en remercie d'ailleurs,* assure l'élu clétien. *C'est à la fois pour moi un non-événement, parce qu'elle résidait déjà sur les Clayes-sous-Bois, et un événement, parce que c'est officiel, donc je m'en réjouis.* »

Et de poursuivre : « *C'est une bonne décision pour les trois maires (Les Clayes-sous-Bois, Plaisir et Villepreux). Elle est dans la partie ouest des Clayes-sous-Bois, proche de Plaisir et proche de Villepreux. C'est un lieu qui convenait pour les trois villes. Nous allons entrer dans la phase d'études.* »

### Un projet moderne mais « *raisonnable* »

Tout comme aux Clayes-sous-Bois, la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), se réjouit de cette avancée pour un équipement qui compte pour les trois communes directement concernées. « *Depuis 52 ans, les villes de Plaisir, des Clayes-sous-Bois et de Villepreux ont eu l'habitude de travailler en intercommunalité sur le sujet de la piscine. C'est d'ailleurs aujourd'hui la seule piscine saint-quentinoise,* explique l'édile de Plaisir. *C'est une vieille dame qui a besoin de laisser la place à un équipement moderne, qui réponde aux attentes de notre temps et de nos habitants, et soit plus sobre sur tous les plans. Avec mes collègues des deux villes voisines, nous sommes donc en discussion avec le président et les services de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour définir les contours de ce futur centre nautique.* »

Et d'ajouter : « *Contrairement à ce que beaucoup voudraient laisser penser, la localisation de la future piscine n'est pas un sujet. Seul importeront les services qu'offrira cet équipement communautaire majeur et structurant du nord de l'agglomération tant attendu.* »

Le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), appelait lui de ses vœux depuis un long moment ces études. « *La piscine intercommunale Allende, aux Clayes, est en fin de vie,* nous déclarait-il en avril 2023. *Le territoire, ses associations, ses scolaires, ses habitants, ont besoin que nous anticipions sans tarder l'avenir avec un projet plus adéquat et plus sobre sur le plan énergétique. L'heure n'est plus à avoir une piscine dans chaque ville comme ce fut le cas dans les années 1970-80. Aucune commune ne peut se le permettre. Cet héritage est lourd pour nos finances publiques. La mutualisation, soutenue et appuyée par SQY, est la seule réponse possible pour concilier l'objectif de sobriété budgétaire et de gestion de l'eau, avec l'objectif de répondre aux besoins des usagers.* »

ARCHIVES/DR

**Villepreux possède également une piscine municipale, mais extérieure et ouverte seulement l'été. Elle a même dû rester fermée en juillet et août derniers pour raisons financières.**

Si les études le confirment, la future piscine intercommunale devrait être située à proximité de l'ancienne pour profiter des parkings existants et ainsi « *réduire le laps de temps entre la fermeture de l'ancienne piscine et l'ouverture de la nouvelle* », explique Philippe Guiguen.

Par ailleurs, l'ancien équipement, qui occupait à peu près 3 000 à 3 600 m², céderait la place à un complexe nautique d'un « *minimum de 2 000 m² qui jouxtent ce parking, ce qui permettrait quasiment de pouvoir reconstruire la piscine au niveau de la surface actuelle et de réutiliser une partie de la surface de la piscine actuelle pour des parkings,* précise le maire des Clayes-sous-Bois. *Tout un tas de possibilités peut être étudié. Tout cela va être défini par l'étude qui dira jusqu'où nous pouvons aller, quel type de complexe nautique nous pouvons faire , etc. L'objectif est de donner un maximum de satisfaction aux trois associations nautiques qu'il y a sur Plaisir, Villepreux et les Clayes-sous-Bois.* »

Philippe Guiguen fait aussi remarquer qu'il faut cependant « *rester raisonnable* ». « *C'est certes une piscine intercommunale, mais elle est essentiellement utilisée par trois communes uniquement,* poursuit-il. *Il faut viser le bon niveau d'équipements et d'espaces nautiques. Il n'est pas question de faire un Aquaboulevard ni de faire une simple pataugeoire. Il faut trouver le juste milieu.* » Et de reconnaître que, pour l'instant, « *nous n'avons pas abordé l'enveloppe budgétaire et le financement. Nous devons d'abord avancer dans le projet lui-même. Il faut à la fois prendre le temps tout en avançant relativement vite. Mais il faut prendre le temps de ne pas se tromper dans les hypothèses que nous allons retenir dans la construction derrière.* »

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines devrait lancer l'étude le plus rapidement possible. Il n'y aura cependant pas de première pierre avant quelques mois, voire quelques années. « *On sait très bien qu'un projet peut capoter s'il est mal né. Là, il ne faut surtout pas que cela soit ça. Je suis optimiste. Les trois maires travaillent bien ensemble et la décision est prise et nous allons avancer dans ce sens* », conclut Philippe Guiguen. ■

### Petite histoire des piscines à Saint-Quentin-en-Yvelines

Lors de la construction de la ville nouvelle, les communes ont été particulièrement bien dotées en matière d'équipements, et notamment en piscines. Le territoire saint-quentinois a également bénéficié pendant de très nombreuses années d'un équipement rare et prisé des habitants : la piscine à vagues de la base de loisirs, fermée définitivement en 2015 face au gouffre financier qu'elle représentait.

Mais aujourd'hui encore, plusieurs piscines communales sont toujours en activité. C'est le cas notamment dans la commune de Guyancourt avec la piscine Andrée-Pierre Vienot. De même, dans la ville de Trappes, où la piscine Jacques Monquaut (du nom d'un ancien maire de la ville) fonctionne toujours et fait l'objet de toutes les attentions pour continuer à offrir ce service aux habitants.

D'autres communes de l'agglomération, face à la vétusté de leur piscine, n'ont eu d'autre choix que de fermer cet équipement pour en proposer un plus moderne et moins énergivore. Et pour répartir à la fois l'investissement initial et les coûts de fonctionnement que ce type d'équipement ne manque pas d'engendrer, les communes ont décidé de s'associer. Les premiers à avoir lancé le mouvement sont les communes de Montigny-le-Bretonneux et de Voisins-le-Bretonneux. En remplacement de la vieille piscine Tournesol de Montigny, elles ont mutualisé leurs efforts en construisant le centre aquatique du Lac pour 10 millions d'euros. Inauguré le 21 décembre 2002, l'équipement avait directement été dimensionné pour accueillir à la fois le public et les scolaires. Bien évidemment, des investissements réguliers sont nécessaires pour le maintenir au goût du jour, effectuer des travaux de réfection et aménager les extérieurs.

Plus récemment, Maurepas et Élancourt ont fait le même type de choix après la fermeture précipitée de la piscine de Maurepas en 2015 pour des raisons de sécurité. Les deux communes se sont associées pour ouvrir le centre aqualudique Castalia, inauguré le 8 septembre 2022.

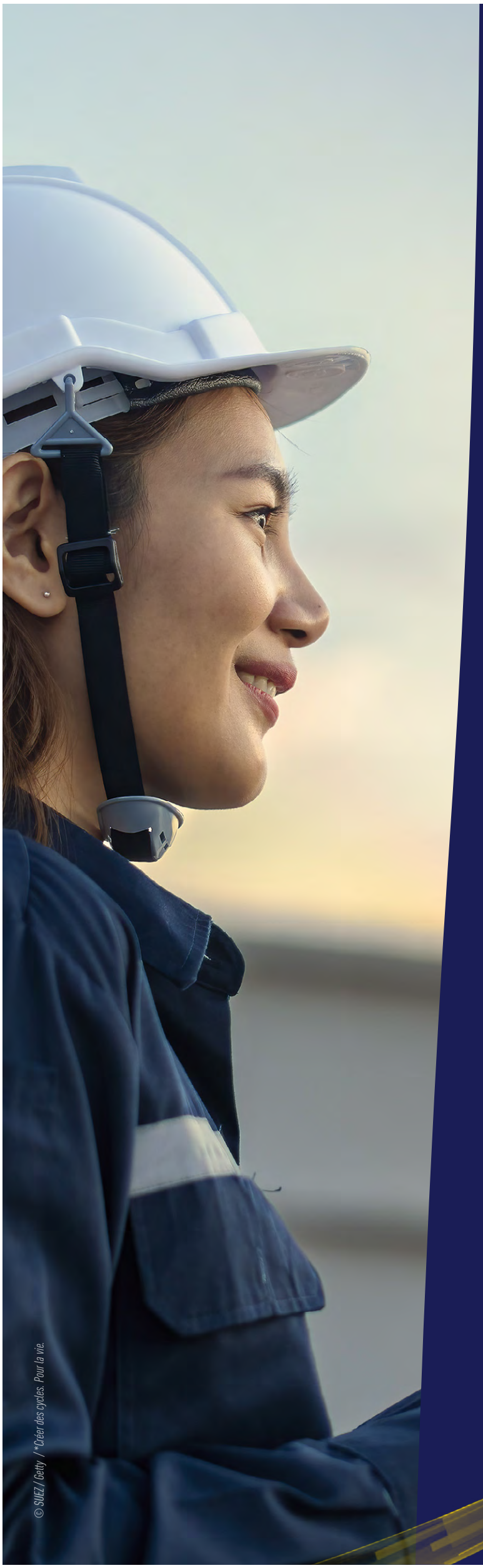

© SUEZ / Getty / *Créer des cycles. Pour la vie.

SUEZ

CREATING CYCLES. FOR LIFE.

# LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

## POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Un rapport d'orientation budgétaire entre contexte difficile et financements liés aux JO

**Le 8 février, en conseil communautaire, a été voté un ROB devant jongler entre économie mondiale fragile, baisse d'autonomie fiscale des collectivités et malgré tout des investissements importants à mener.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Thierry Michel a notamment évoqué « *une enveloppe de 5,5 millions d'euros qui a été fléchée pour accueillir* » les Jeux olympiques et paralympiques.**

L'incontournable Rapport d'orientation budgétaire (ROB) de 2024 a été adopté lors du dernier conseil communautaire de SQY, le 8 février. Lors de la présentation de ce ROB, Thierry Michel (LR), adjoint à Élancourt et vice-président de l'Agglomération aux finances et aux ressources humaines, a d'abord rappelé le contexte national et international, qui reste « *pas très porteur* ».

« *Les taux de croissance économique [mondiaux] sont un peu en berne. On parle de 2,7 % de croissance mondiale en 2024, contre une estimation de 2,9 % en 2023, donc on voit bien que l'on n'est pas sur des croissances relativement fortes* », a-t-il d'abord exposé, avant de mentionner l'inflation. « *Même si elle a reculé, les taux restent élevés (6,9 % en 2023, prévision à 5,8 % en 2024, selon le FMI, Ndlr)* », constate l'élu, évoquant aussi des « *hausses importantes sur des durées très courtes de[s] taux d'intérêts* » de la part des banques. « *On attend maintenant une détente pour amorcer une relance économique sans pour autant relancer l'inflation* », espère-t-il, n'oubliant pas non plus de citer le contexte géopolitique mondial qui « *influence naturellement tout ce qui est activité économique, les investissements, la production, la consommation, et ça vient impacter l'emploi* ».

Thierry Michel a ensuite abordé la situation économique française. D'abord, « *la croissance française est estimée à 1,4 %, la Banque de France la voit plutôt aux alentours de 0,9 %, donc c'est difficile d'avoir des appréciations de croissance relativement qualitative* », a-t-il commencé. Et de poursuivre : « *L'inflation, pour sa part, est estimée à 2,5 % aussi bien par le gouvernement dans sa loi de finances que par la Banque de France. Donc on voit des améliorations (elle était de 4,9 % en 2023, Ndlr), mais elles sont quand même relativement faibles. Et malheureusement, pour tout ce qui est déficit et dette publique, la France a du mal. […] La dette atteint 3 215 milliards d'euros, ce qui est relativement fort.* »

L'élu parle aussi de la loi de finances, qui « *donne un peu la feuille de route de la manière dont nous sommes impactés* ». « *On retiendra une hausse de 320 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement. Mais quand on échange entre nous, financiers des communes, on s'aperçoit qu'elle a plutôt tendance à baisser, donc on se demande où va cette augmentation* », s'interroge-t-il. Thierry Michel déplore des dotations toujours « *en baisse* ». Celles-ci sont à confronter à une hausse des dépenses de personnels, justifiée par l'effet sur les communes des « *mesures réglementaires de 2023-2024* », *mais aussi par la « nécessité de recruter* », « *par rapport à l'ensemble des projets que nous portons sur SQY* », selon Thierry Michel.

Et ce d'autant plus que SQY va devoir cette année composer avec un contexte exceptionnel lié aux Jeux olympiques et paralympiques. « *Nous avons une enveloppe de 5,5 millions d'euros qui a été fléchée pour accueillir cet événement* », indique Thierry Michel, reconnaissant que ce montant, conjugué aux autres facteurs, va aussi conduire à ce que « *notre taux de financement va être conjoncturellement très faible* », concède l'élu.

« *Ça ne génère pas d'inquiétude majeure à ce jour* », assure-t-il toutefois. *Néanmoins, nous devons rester prudents et travailler avec stratégie. Je rappelle que nous avons un programme d'investissements sur SQY qui est relativement élevé, des projets structurants qui arrivent en phase de réalisation. […] On aura peut-être à revoir, sur certains projets, un étalement pour éviter d'aller chercher un recours à la dette trop important, et on a une demande fonds de concours qu'il faut absolument maintenir pour accompagner les communes.* » Et SQY va aussi devoir recourir à l'emprunt « *de manière un peu plus importante que les années précédentes* », annonce Thierry Michel.

Ainsi l'Agglomération prépare un budget 2024 prévoyant notamment 262 millions d'euros de recettes, dont 169 millions d'impôts et 74 millions de dotations. « *Notre recette de pouvoir de taux, hors TOM, est passée de 30 % de nos recettes totales en 2016, à 21 % en 2023,* fait remarquer Thierry Michel. *Donc l'Agglomération et les communes voient leur autonomie fiscale baisser de plus en plus, ce qui est bien gênant [...]. SQY ne maîtrise plus que 20 % de ses recettes. On n'a plus que la taxe foncière.* »

L'élu résume alors : « *On est dans un contexte général perturbé. Nous allons devoir encore plus s'adapter à ce contexte tout en poursuivant nos grandes orientations stratégiques, notamment notre politique de l'investissement, et agir dans la continuité de nos résultats.* » Le ROB a été adopté à 71 voix pour. ■

ÉLANCOURT

# Décès d'Anne Capiaux, élue d'Élancourt et conseillère communautaire de SQY

**Anne Capiaux, adjointe à la réussite scolaire et au numérique à Élancourt, conseillère communautaire de SQY et conseillère départementale, est décédée dans la nuit du 16 au 17 février, à 64 ans.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

La commune d'Élancourt, l'agglomération de SQY le département des Yvelines, sont en deuil. Anne Capiaux, adjointe à Élancourt, déléguée à la réussite scolaire et au numérique, conseillère communautaire de SQY et conseillère départementale, est décédée dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 février à l'âge de 64 ans, annonce la ville d'Élancourt.

« *Élue depuis 2008, Anne Capiaux a toujours consacré son énergie aux enfants, à l'éducation et à notre modèle d'école numérique. Engagée et passionnée sur le terrain, elle aura marqué ses collaborateurs et la communauté éducative par son écoute, sa franchise, son enthousiasme et sa détermination* », indique la municipalité élancourtoise sur sa page Facebook. *La ville d'Élancourt et l'ensemble des élus du conseil municipal s'associent à la peine de son époux et de sa famille et leur adressent leurs plus sincères condoléances.* »

**Les élus qui l'ont côtoyée saluent une femme de terrain, engagée, et son action pour l'éducation**

Le maire d'Élancourt et vice-président de SQY, Jean-Michel Fourgous (LR), fait part de sa douleur sur le réseau social X (ex-Twitter). Il y évoque « *le décès de [s]on amie* ». « *Anne était une élue de terrain, dévouée,* salue-t-il. *Elle va laisser un grand vide. Au nom des élus et agents de la ville d'Élancourt et de SQY, j'adresse mes sincères condoléances à son époux et à ses enfants.* » À ses côtés dans la majorité municipale, Anne Capiaux s'était notamment distinguée, en tant que maire-adjointe chargée de la réussite scolaire, dans la politique de développement d'outils numériques dans les écoles d'Élancourt, considérée comme une ville pionnière en la matière.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Anne Capiaux, ici en 2021 aux côtés du maire LR de La Verrière, Nicolas Dainville, son binôme au conseil départemental des Yvelines.**

Tristesse partagée du côté du conseil départemental. Son président, Pierre Bédier (LR), a publié un message d'hommage sur les réseaux sociaux : « *C'est avec une infinie tristesse que nous apprenons la disparition d'Anne Capiaux. Très engagée dans l'éducation numérique, Anne a contribué avec talent, pugnacité et discrétion à faire des Yvelines le département de ce renouveau pédagogique. Sa capacité de travail, son écoute attentive, son bon sens auront marqué notre assemblée ; sa gaieté et son sourire manqueront à chacun d'entre nous.* »

Pour rappel, Anne Capiaux siégeait au conseil départemental – où elle présidait la commission enseignement, culture, jeunesse et sports – en tant qu'élue dans le canton de Trappes, en binôme avec Nicolas Dainville, maire LR de La Verrière. Ce dernier est sans doute celui qui a posté le plus long message sur les réseaux sociaux.

« *Le décès d'Anne Capiaux nous plonge dans une infinie tristesse,* déplore-t-il. *Comme j'aimais le rappeler : au conseil départemental, Anne était "mon meilleur binôme du monde" ! Elle m'avait dit s'être engagée en politique "pour aider les gens". Et Dieu sait si elle y consacrait de l'énergie. Anne dévorait la vie. Elle avait un sourire rayonnant. Une sacrée élégance. Une joie de vivre à toute épreuve. Un dynamisme et un enthousiasme communicatifs. C'était une femme de terrain, profondément humaine, amoureuse de la vie et des rencontres, pleine d'envies et de projets. Et si passionnée par son engagement. Au service des écoles et de la réussite des enfants, de l'innovation pédagogique, au service de sa ville d'Élancourt et de son territoire.* »

Et d'ajouter : « *Je me souviens de notre rencontre, grâce à Jean-Michel Fourgous, des campagnes électorales si marquantes, de notre victoire si belle, de notre complicité si naturelle. De nos rires aussi. Des déjeuners de travail et des dîners entre amis, si conviviaux, qui témoignaient à quelle point la vie était belle. Je me souviens de nos échanges. Anne était un soutien au quotidien, dotée d'un grand sens de l'écoute et d'une expérience si enrichissante. Courageuse, elle ne se plaignait jamais.* » ■

LA GAZETTE DES 5 G

EN IMAGE

## SQY Saint-Valentin : les amoureux ont déclaré leur flamme sur les panneaux lumineux de SQY

Le 14 février, c'est la Saint-Valentin, autrement dit, la fête des amoureux, où les couples célèbrent leur union en s'offrant des cadeaux ou en s'échangeant des mots doux. Ainsi, comme chaque année, plusieurs communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont Maurepas, Plaisir ou encore Villepreux, proposaient aux habitants d'afficher leurs messages d'amour à destination de leur âme sœur sur les panneaux lumineux disséminés un peu partout sur le territoire. De nombreux messages romantiques ont habillé ces panneaux, comme l'illustre la photo ci-dessus. De quoi ravir les destinataires qui ont vécu, sans aucun doute, une journée pluvieuse mais une journée heureuse. À Villepreux, les messages ont été affichés cinq jours durant (du 14 au 18 février) sur les trois panneaux que compte la ville, pour les éventuels retardataires.

LA VERRIÈRE

## Un 5e atelier de La Verrière écrit son histoire entièrement consacré au Bois de l'Étang

**Dans le cadre du projet d'écriture participative d'un livre sur l'histoire de la commune, la municipalité invite ses habitants à venir témoigner lors d'un 5e atelier, organisé le 28 février et portant sur le quartier du Bois de l'Étang.**

Comme chaque mois, la commune de La Verrière organise un atelier dans le cadre de son projet d'écriture participative d'un livre sur l'histoire de la ville, en collaboration avec les habitants (lire notre édition du 21 novembre). Le mercredi 28 février, ce sera déjà le 5e atelier lié au projet, intitulé La Verrière écrit son histoire. Il aura lieu de 19 h à 21 h au centre socioculturel Jacques Miquel et sera consacré au quartier du Bois de l'Étang. « *Avec le soutien du Musée de la ville de SQY et de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, venez échanger et témoigner autour de l'histoire de la commune en présence d'historiens et médiateurs*, précise la municipalité sur son site internet. *Nous vous attendons nombreux avec vos anecdotes respectives !* » L'entrée à l'atelier est libre, renseignements sur ville-laverriere.com.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# L'association Parrains Par Mille recherche des bénévoles à SQY

**L'association Parrains Par Mille souhaite développer sa présence sur le territoire de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.**

▶ LA RÉDACTION

L'association « Parrains Par Mille » (PPM), soutenue par le département des Yvelines et des Villes de Saint-Quentin-en-Yvelines, souhaite développer sa présence sur le territoire de l'agglomération. Cette association de parrainage et de mentorat propose à des enfants et jeunes isolés de rencontrer une personne qui vit près de chez eux pour découvrir le monde autrement et (re)prendre confiance en leurs capacités.

CAPTURE SITE INTERNET PARRAINS PAR MILLE

**Parrains Par Mille propose à des enfants et jeunes isolés de rencontrer une personne qui vit près de chez eux pour découvrir le monde autrement et (re)prendre confiance en leurs capacités.**

« *Nos équipes accompagnent les bénévoles, les filleuls, leurs familles et/ou leurs référents éducatifs tout au long de l'aventure PPM*, explique l'association sur son site internet. *Chaque projet de parrainage /mentorat est soigneusement étudié et les bénévoles sont formés avant de rencontrer leur filleul afin de bien saisir le cadre de leur nouveau rôle et d'appréhender au mieux l'environnement dans lequel évolue leur filleul. Une fois le binôme créé, un suivi régulier est assuré par les équipes de nos antennes PPM.* »

En matière de parrainage, il s'agit de rencontres régulières entre un enfant ou un jeune en difficulté et un bénévole souhaitant donner un peu de son temps pour l'aider à grandir plus sereinement. « *À partir de leurs aspirations et centres d'intérêt communs, les bénévoles partagent avec leur filleul des sorties et des activités pour les aider à s'ouvrir au monde qui les entoure et à prendre confiance en leurs capacités* », précise l'association.

Concernant le mentorat, des rendez-vous réguliers sont mis en place pour soutenir ponctuellement un ado ou un jeune en difficulté dans la réalisation d'un projet défini (académique, professionnel, sportif ou sorti des dispositifs). « *À partir d'un objectif concret adapté aux besoins spécifiques des jeunes, le mentorat leur offre le coup de pouce nécessaire pour se (re)mobiliser et avancer plus confiants dans leur parcours* », souligne encore l'association sur son site internet.

En 2021, Parrains Par Mille a installé une antenne dans les Yvelines. Elle dispose désormais d'une équipe consacrée au parrainage-mentorat. L'antenne yvelinoise a déjà accompagné huit enfants et jeunes vivant en famille ou pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), y compris des mineurs non accompagnés (MNA), en 2022. « *L'antenne intervient donc à la fois dans le champ de la prévention et dans celui de la protection de l'enfance,* assure l'association. *PPM78 recherche activement des bénévoles pour accompagner les filleuls en attente d'un parrainage-mentorat.* » Et de préciser : « *En rejoignant PPM, les bénévoles, familles et intervenants professionnels agissent en faveur de l'égalité des chances d'enfants fragilisés par leur contexte social ou familial.* »

**L'antenne yvelinoise a accompagné huit enfants ou jeunes depuis 2021**

Membre du groupe SOS depuis 2009 (groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe), PPM a accompagné 953 parrainages en 2022. « *Nous continuons d'innover et de renforcer nos pratiques tout en maintenant la richesse des liens créés et les valeurs intrinsèques du parrainage* », conclut l'association sur son site internet. Renseignements auprès de la responsable d'antenne, Pauline Pereira, sur 78@ppm-asso.org ou en appelant le 07 68 67 80 82. ■

MAUREPAS

# De nouveaux trajets pour la navette seniors

**La Belle Boucle, la navette seniors mise en place en janvier 2022 par la commune, évolue dans son circuit.**

Après deux années de circulation, la municipalité de Maurepas fait évoluer le circuit de la navette électrique La Belle Boucle, pour une meilleure optimisation au regard des besoins des seniors. L'analyse de la fréquentation a en effet révélé un réel besoin pour le jeudi. Désormais, la navette effectuera également ses tournées durant une demi-journée. Le matin, elle desservira notamment l'hôtel de ville, Pariwest, la médiathèque, le cimetière, Castalia, les centres médicaux des Pyramides et de l'Agiot... Les règles d'utilisation restent toujours les mêmes : vous devez disposer du passeport seniors et contacter le numéro vert de la Savac pour réserver votre trajet au 0 808 800 252 (appel gratuit depuis un poste fixe). La réservation peut être effectuée jusqu'à midi la veille du voyage. La carte passeport seniors doit être présentée au conducteur lors de la montée dans la navette. Renseignements supplémentaires au 01 30 66 53 18 et à l'adresse animationsenior@maurepas.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Une web-série sur l'orchestre d'enfants Démos

**L'Agglomération lance une web-série retraçant le dispositif Démos, à retrouver sur son site et ses réseaux.**

▶ LA RÉDACTION

Depuis le mois d'octobre 2022, 90 enfants issus des quartiers relevant de la politique de la ville de Guyancourt, de La Verrière, de Montigny-le-Bretonneux, de Plaisir, de Trappes (et de Chanteloup-les-Vignes) ont rejoint l'orchestre Démos. C'est le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, un projet de développement social et de démocratisation culturelle. Ainsi, durant trois ans, ces enfants âgés de 7 à 12 ans suivent un apprentissage de la musique classique. Pour ce faire, ils ont tous reçu gratuitement un instrument et ils sont encadrés par deux musiciens professionnels et des référents de la structure sociale partenaire (lire notre édition du 10 janvier 2023).

Pour suivre leur parcours jusqu'au concert de fin de cycle prévu au mois de juin 2025, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui pilote la coordination du projet avec la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, et les communes, partenaires essentiels de la mise en œuvre du dispositif, a choisi de diffuser une web-série chaque mois. Les épisodes ont été tournés lors des différentes rencontres qui ont lieu depuis plus d'un an avec les apprentis musiciens de Démos. Les deux premiers épisodes sont d'ores et déjà en ligne : l'un est consacré au rôle du chef d'orchestre, et l'autre à celui des référents sociaux.

**Un concert de fin de cycle prévu en juin 2025**

Les 90 enfants poursuivent leur apprentissage. Toutes les 6 semaines, une répétition en orchestre complet se déroule sous la direction cette année de Sylvain Griotto, le chef d'orchestre et artiste associé au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (la scène nationale). Un lien avec le territoire qui permet aux enfants et à leurs familles de mieux découvrir et s'approprier les ressources du territoire : théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, médiathèques, Musée de la ville, et de suivre un véritable parcours culturel. Un atout formidable et une chance pour ces jeunes enfants de participer à un tel dispositif.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Un épisode est à retrouver chaque mois sur le site internet de SQY, les réseaux sociaux, et sur la chaîne YouTube de l'Agglomération.**

Et comme cette initiative se tient dans le cadre des Quartiers relevant de la politique de la ville (QPV), cette formation est entièrement financée par l'État, les collectivités et des mécénats et ne coûte strictement rien aux familles. Un nouvel épisode à retrouver chaque mois sur le site internet saint-quentin-en-yvelines.fr, les réseaux sociaux, et sur la chaîne YouTube de l'Agglomération. ■

TRAPPES

# Don de sang à Trappes le 28 février

**Une collecte de sang est organisée à Trappes le 28 février, à l'Espace 1901.**

Des collectes de sang sont organisées par l'Établissement français du sang (EFS) dans la ville de Trappes. « *Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole,* souligne l'EFS. *Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin. Si vous avez entre 18 et 70 ans et que vous pesez plus de 50 kg, cela vous concerne directement.* » La prochaine collecte mobile de sang se déroula le mercredi 28 février, de 15 h à 19 h 30, à l'Espace 1901. D'autres sont prévues en avril. Pour localiser une collecte et s'inscrire, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.

YVELINES

# L'enseigne guyancourtoise l'Atelier Gâto met en place un distributeur de pâtisseries

**La pâtisserie-chocolaterie l'Atelier Gâto, déjà présente en boutique classique à Guyancourt et à Versailles, a installé en novembre à Buc un distributeur automatique pour ses desserts.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

La période des galettes des rois est certes terminée, mais rien n'empêche de continuer à se faire plaisir. Et pourquoi pas en testant le nouveau dispositif de l'Atelier Gâto. Cette enseigne a, en plus de ses deux boutiques physiques de Guyancourt et Versailles déjà ouvertes depuis plusieurs années, mis en service fin novembre dernier un distributeur automatique de pâtisseries et chocolats. Situé à Buc, à côté de l'Intermarché, ce dispositif, que Gâto appelle « *boutique autonome* », est « *la toute 1re en France* » en matière de pâtisseries, selon Estelle Haelewyn, directrice des opérations chez l'Atelier Gâto, rencontrée devant le distributeur le 8 février dernier.

LA GAZETTE DE SQY

**Cette boutique automatique est accessible 7 j/7, de 8 h à 23 h. Les casiers sont réfrigérés et réapprovisionnés chaque jour.**

Son frère, Nicolas Haelewyn, chef pâtissier qui avait fondé en 2020 l'Atelier Gâto, enseigne comptant aujourd'hui 15 salariés, a eu l'idée de ce distributeur il y a un an environ. « *Un jour, il est revenu de vacances, et il nous dit : "Il faut faire une boutique autonome, ça nous permet de vendre plus de gâteaux sans refaire un projet qui va encore prendre un an"*, raconte Estelle Haelewyn. *Il nous a parlé de ça en février 2023 pour une ouverture en novembre 2023.* » Et cette boutique autonome apporte un complément non négligeable à l'Atelier Gâto, puisqu'elle est ouverte plus longtemps. En effet, le distributeur, situé dans un petit local fermé la nuit, est accessible 7 j/7, de 8 h à 23 h, alors que les points de vente physiques sont ouverts du mercredi au dimanche (8 h-19 h du mercredi au samedi et 8 h-12 h 30 le dimanche pour celui de Guyancourt. Et 9 h-14 h puis 14 h 30-19 h du mercredi au vendredi, 9 h-19 h le samedi, et 9 h-13 h le dimanche pour celui de Versailles). D'ailleurs, on y retrouve entre autres des clients sortant trop tard du travail pour se rendre aux deux autres boutiques, Estelle Haelewyn soulignant que l'Intermarché attire aussi de la clientèle.

Des clients qui peuvent retrouver la même offre de desserts, en un peu moins étoffée concernant la chocolaterie, dans les 96 casiers réfrigérés de la boutique autonome que dans les points de vente physiques. « *Ce sont les mêmes gâteaux, au même prix, et avec le même concept* », fait savoir Estelle Haelewyn. À savoir, une gamme régulière, mais aussi une gamme de gâteaux changeant chaque semaine.

Flan à la vanille bourbon de Madagascar, Paris-Brest, crumble banane-chocolat et bien d'autres créations égaieront les papilles. Les tarifs vont de 18 à 25 euros pour les gâteaux cités. Le paiement s'effectue par carte bancaire. Les gâteaux étaient auparavant faits à Guyancourt, mais depuis fin janvier, « *on produit à Buc car on a un laboratoire un peu plus grand* », indique la directrice des opérations. « *Tout est fait de manière 100 % artisanale* » et « *tout est livré le matin, donc tout est vraiment extra-frais* », affirme-t-elle. Les casiers sont en effet réapprovisionnés tous les jours, et même deux fois par jour le week-end.

Car le lieu est particulièrement prisé les samedis et dimanches. La fréquentation a d'ailleurs tout de suite été au rendez-vous, dès le lancement, même si la période avait un peu aidé. « *On a ouvert à la très bonne période, juste pour les bûches. Donc on a bien fonctionné à Noël. Après, il y a eu les galettes. Donc on est très contents. Là, on arrive sur la marche un peu plus normale, et on est encore ravis du flux, notamment le week-end. La semaine, ça reste assez calme, bien qu'on ait quand même de l'activité, et le week-end, on a du monde,* se réjouit Estelle Healewyn. *On dépasse les espérances pour l'instant.* » ■

ÉLANCOURT

# Le prochain Répar'café aura lieu le 28 février à l'annexe de l'Agora

**L'association Repartout & Cie organise exceptionnellement son prochain Répar'café le 28 février prochain dans l'annexe de l'Agora, à Élancourt.**

L'association Repartout & Cie, basée au Perray-en-Yvelines, organise tous les 3e mercredi du mois des Répar'café à Élancourt, à destination des habitants qui préfèrent réparer leurs objets plutôt que les jeter. Ces rendez-vous incontournables, qui réunissent de plus en plus de monde, permettent d'apprendre avec l'aide des bénévoles tout en partageant un moment convivial.Exceptionnellement, le prochain aura lieu le mercredi 28 février dans l'annexe de l'Agora, située dans le quartier des Petits Prés, à Élancourt. « *Vous pouvez y faire réparer vos objets électroniques, petites maroquineries, bijoux, vêtements et objets en tissu gratuitement grâce au savoir-faire des bénévoles de l'association Repartout & Cie et à l'entraide* », indique la municipalité élancourtoise dans son dernier magazine municipal. Les prochains Répar'café auront lieu les 20 mars, 15 mai et 19 juin. Plus de renseignements au 01 30 66 44 00.

PLAISIR

# Coup d'envoi en mars pour les travaux du nouveau cimetière paysager

**Plaisir accueillera bientôt un second cimetière, plus que nécessaire, qui prendra place sur le terrain de l'ancienne carrière, le long de la RD 30, dans le quartier de la Bretechelle.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

Plaisir ne compte actuellement qu'un seul cimetière, datant de 1848 avec une capacité de 2 259 places. Malgré deux extensions (la première dans les années 1980 et la seconde en 2005), il n'y aura bientôt plus de places dans ce cimetière pour accueillir les défunts de la commune. C'est pourquoi un nouveau cimetière paysager va voir le jour. Contactée par *La Gazette*, la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), nous en dit un peu plus sur ce projet.

« *C'était fondamental de construire ce nouveau cimetière, car, dans notre cimetière actuel du centre-ville, nous n'avons plus de places. Chaque année, on fait les reprises de plusieurs dizaines de sépultures qui sont abandonnées, car ça arrive, mais là on est arrivés au bout du bout et on doit anticiper car on ne peut pas se permettre d'attendre le dernier moment* », explique l'édile.

Et d'ajouter : « *On a choisi cet espace car on peut l'aménager de façon à ce qu'il soit positionné à un endroit qui ne perturbe personne. Les riverains ont trouvé ça très bien puisque pour eux ça sanctuarise un terrain, ils n'auront pas de constructions à côté. Et ça nous permet surtout à cet endroit-là de poursuivre la continuité forestière, car on va pouvoir aménager ce cimetière avec des arbres et énormément d'espaces verts, de façon à réaliser un beau cimetière paysager. C'est un très beau projet.* »

LA GAZETTE DE SQY

**C'est sur ce terrain, en friche pour le moment en attendant le début des travaux qui devraient intervenir en mars, que le futur cimetière paysager va voir le jour.**

Le terrain sur lequel sera construit l'édifice fait une superficie de 1,3 hectare, à l'emplacement de l'ancienne carrière, le long de la RD 30, dans le quartier de la Bretechelle. Côté équipement, il y aura un préau de 100 m² qui sera aménagé pour l'organisation de différentes cérémonies, ainsi que des sanitaires publics, le tout étant bien entendu accessible aux PMR (Personnes à mobilité réduite).

En plus des caveaux traditionnels, un jardin du souvenir pourra accueillir les cavurnes et les urnes. Le cimetière paysager sera complété par un columbarium, « *car c'est quelque chose de plus en plus demandé par les familles* », précise la maire. Au total, 800 sépultures et 200 cavurnes et urnes prendront place. Un gardien sera présent pour la sécurité des lieux et, côté stationnement, un parking (obligatoire pour ce type d'aménagement) d'une vingtaine de places est prévu.

Les travaux doivent débuter au mois de mars et devraient durer 12 mois (le projet ayant visiblement pris du retard, puisque dans un précédent article, nous évoquions un lancement du chantier fin 2022-début 2023, lire notre édition du 21 septembre 2021). Quant au coût, l'enveloppe est de 1,9 million d'euros TTC, avec une subvention de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines de l'ordre de 155 000 euros. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

# Une extension des places en crèche dans la commune

**Depuis le 8 janvier, la Ville dispose de 12 places supplémentaires en ponctuel au sein de son multi-accueil familial et collectif.**

Depuis le 8 janvier, Magny-les-Hameaux dispose de 12 nouvelles places d'accueil dans sa crèche municipale, située dans le quartier du Buisson. Cette extension concerne le multi-accueil familial et collectif ponctuel. Le maire, Bertrand Houillon (Génération.s), l'avait déjà annoncé lors de ses vœux le 8 janvier dernier. « *Et nous allons continuer de travailler sur l'accueil de la petite enfance pour permettre à plus de familles de trouver une solution de garde adaptée et accessible,* avait-il également fait savoir. *Nous tentons de recruter et fidéliser au mieux nos animatrices et animateurs, avec la mise en place d'une formation dès ce début d'année pour les agents qui nous rejoignent.* » Pour tout renseignement, rendez-vous sur multi.accueil.fc@magny-les-hameaux.fr.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Le radio-club F6KRK a célébré ses 50 ans

**Début février, le radio-club de Saint-Quentin-en-Yvelines a soufflé ses 50 bougies.**

▶ LA RÉDACTION

Né à Maurepas en 1974, le radio-club de Saint-Quentin-en-Yvelines a célébré son 50e anniversaire à l'issue de son assemblée générale annuelle, au début du mois de février. Lors de la réception organisée à cette occasion, les 80 passionnés de radio et d'électronique ont ainsi pu retracer son histoire.

Installé à Montigny depuis 1987, et dans ses locaux actuels mis à disposition par la Ville (avenue des Prés), depuis 2007, le radio-club n'a eu de cesse de développer ses expérimentations dans les domaines scientifiques et technologiques des radiocommunications, fait savoir la commune de Montigny-le-Bretonneux dans son magazine municipal, *L'Ignymontain.* Ainsi, durant un demi-siècle, le radio-club de Saint-Quentin-en-Yvelines F6KRK (son indicatif radio international) a amorcé des avancées technologiques dans les domaines des hyperfréquences, des satellites de radiocommunication et des réseaux numériques.

Avec le soutien de la Ville et de ses services techniques, le radio-club a mené en janvier 2012 un contact radio exceptionnel avec la Station spatiale internationale et une vingtaine d'élèves du lycée Descartes, également situé à Montigny-le-Bretonneux. Une liaison qui a demandé pas moins de 18 mois de préparation et d'échanges avec la NASA, évoque également *L'Ignymontain.*

LA GAZETTE DE SQY

**Le radio-club de Saint-Quentin-en-Yvelines, F6KRK, né en 1974 à Maurepas, est basé à Montigny-le-Bretonneux depuis 1987, et dans ses locaux actuels, avenue des Prés, depuis 2007.**

Forts de cette expertise, les membres du radio-club ont formé bénévolement une dizaine de chercheurs du laboratoire d'études des sciences du climat Latmos, basé à Guyancourt, à l'examen de radio-télécommunication amateur. Une formation réalisée en 2019, avec en ligne de mire le lancement d'un premier nano satellite en janvier 2021. Depuis, le Latmos a lancé un deuxième nano satellite et s'apprête à en lancer un 3e pour observer les effets du réchauffement climatique. Ces nano satellites font le tour de la Terre en 1 h 30 et enregistrent les données de l'activité solaire. Grâce à la formation du radio-club, les chercheurs peuvent télécharger les données par communication radioamateur, lors de leur passage au-dessus de la France. Ils n'ont que dix minutes pour le faire.

À la demande de la préfecture, le radio-club partage également son travail avec l'association départementale des radioamateurs au service de la sécurité civile, chargée d'intervenir sur des opérations de radiocommunications spécifiques. Aujourd'hui, le radio-club occupe une place de premier plan dans la communauté radioamateur nationale grâce à ses installations et à ses actions de formation. Pour en savoir plus sur l'histoire de cette association, rendez-vous sur f6krk.org ■

## EN BREF

ÉLANCOURT

# Un site internet pour les cimetières de la commune

**La Ville vient de lancer un site internet consacré à ses deux cimetières.**

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Pour rappel, Élancourt compte deux cimetières, dont celui de la Vallée Favière (photo), qui comprend 1 292 concessions.**

Désormais, le service état civil de la ville d'Élancourt met à disposition des habitants un site internet consacré aux cimetières. Pour rappel, la commune compte deux cimetières : celui de Saint-Médard avec 365 concessions et celui de la Vallée Favière qui comprend 1 292 concessions. Ce dernier avait été aménagé en 1985 pour répondre aux évolutions démographiques de la ville nouvelle.

Ce tout nouveau site internet permet notamment de renouveler une concession, de rechercher un défunt et de consulter le registre des dispersions. Il propose aussi des ressources pour s'informer sur les démarches à suivre lors d'un décès. Les habitants y trouveront également des informations pratiques, comme leur plan et leurs horaires d'ouverture. Le site internet permet enfin de consulter une liste des opérateurs funéraires habilités à accompagner les familles dans cette période difficile. Pour toute question, le service état civil de la commune est joignable au 01 30 66 44 94. Le site internet est accessible depuis elancourt.fr, dans la rubrique Mon Quotidien, Cultes et cimetières, Les cimetières. ■

## EN BREF

MAUREPAS

# Appel à projets pour le nouveau budget participatif

**La ville de Maurepas lance une nouvelle édition de son budget participatif. Tous les Maurepasiens pourront faire leurs propositions du 26 février au 24 mars.**

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Parmi les projets lauréats des précédentes éditions du budget participatif figure celui d'une piste d'apprentissage du vélo, inaugurée en janvier 2023.**

Consacré à des projets portés par les habitants de Maurepas et qui pourraient profiter à tout le monde, le budget participatif de la commune est un bon moyen d'agir concrètement pour le cadre de vie, la ville et les quartiers. Pour cette nouvelle édition, la ville de Maurepas a décidé de retenir un seul grand thème « Mettez du "vert" dans votre ville ».

Dans ce thème, que chacun peut interpréter à sa manière, la commune de Maurepas invite les habitants à « *proposer un projet en rapport avec l'écologie, l'écoresponsabilité ou la transition écologique…* », explique-t-elle dans son magazine municipal. Au terme du processus de sélection et de décision, la Ville a décidé de consacrer cette année 100 000 euros à la mise en œuvre des idées qui auront été retenues. Sur cette enveloppe budgétaire, la somme de 30 000 euros sera réservée à un projet proposé par un jeune de 10 à 17 ans. Les services vont d'abord étudier la faisabilité des projets (aspects juridiques, urbanistiques, coûts engendrés, etc.). Ensuite, en mai, une phase de vote ouverte à tous les habitants sur l'espace citoyen permettra de départager les projets retenus.

Tous les Maurepasiens pourront faire leurs propositions dès le 26 février sur l'espace citoyen, depuis le site internet de la Ville, et ce jusqu'au 24 mars. Détails sur maurepas.fr. ■

## EN BREF

PLAISIR

# Répondez à l'enquête sur les associations

**Au travers d'un questionnaire, la Ville souhaite améliorer l'accompagnement des associations.**

En quête d'améliorer la qualité de ses services, la municipalité de Plaisir vient de lancer une nouvelle initiative à destination des associations. Afin de mieux comprendre ce qui peut motiver les habitants à s'engager ou pas au sein d'une association, la Ville a décidé de mettre en ligne une grande enquête auprès de sa population. La municipalité invite toutes celles et tous ceux qui le veulent à prendre quelques minutes (quatre exactement) pour répondre au questionnaire. La ville de Plaisir précise que « *vos réponses permettront d'améliorer l'accompagnement des associations plaisiroises* ».

Les questions sont assez simples : êtes-vous membre du bureau (président, trésorier ou secrétaire...) d'une ou plusieurs associations ? Êtes-vous inscrit(e) dans une ou plusieurs associations ? Donnez-vous gratuitement de votre temps pour une association (bénévole, volontaire…). Avez-vous des commentaires ou des idées que vous aimeriez partager sur l'engagement au sein d'une association ? Et quelques renseignements généraux comme votre âge, votre quartier, votre situation professionnelle, votre situation familiale, le nombre d'enfants, etc. Pour retrouver cette enquête, rendez-vous sur ville-plaisir.fr. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**La municipalité invite toutes celles et tous ceux qui le veulent à prendre quelques minutes (quatre exactement) pour répondre au questionnaire.**

TRAPPES

# Une décharge sauvage exaspère des habitants

**L'allée Basile Levraud accueille, au grand dam d'habitants qui possèdent des jardins privatifs à cet endroit, une décharge sauvage depuis maintenant deux ans.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

L'allée Basile Levraud, à Trappes, est le théâtre d'un bien triste spectacle. En effet, depuis maintenant deux ans, une décharge sauvage a pris place le long de cette allée. Rencontré par *La Gazette*, Michel, un habitant de Trappes, nous explique la situation.

« *Moi, ça fait 40 ans que j'habite à Trappes. J'ai un jardin ici et je viens quasiment tous les jours pour m'en occuper, mais depuis deux ans la situation est infernale* », nous explique-t-il en nous montrant les raisons de sa colère. En effet, pour pouvoir accéder à son jardin, où cet habitant cultive sa terre, il doit se frayer un chemin parmi les nombreux déchets qui s'amoncellent le long de l'allée, bloquant parfois l'accès à la quinzaine de jardins partagés, qui jouxtent celui de Michel. « *Au début, il n'y avait pas grand-chose, juste quelques déchets, puis ça a augmenté au fur et à mesure et là, c'est pire en pire* », ajoute l'un de ses amis, qui vient constater régulièrement la situation.

Pourtant, selon eux, la situation, il y a quelques années, n'était pas la même.

LA GAZETTE DE SQY

**L'allée Basile Levraud, à Trappes, jonchée de déchets en tout genre. Depuis pratiquement deux ans, une décharge sauvage s'est installée juste à côté de jardins partagés.**

« *Il y a un an et demi, quand des déchets étaient entreposés ici, il y avait des camions de la Ville qui venaient nettoyer. Maintenant plus rien. Et puis ici, nous sommes à moins de 1 km du Vélodrome national. Cet été il va y avoir les Jeux olympiques donc ce sera tout beau, tout propre, et juste à côté nous avons ça* », se désolent-ils.

### Une situation qui empire selon les riverains rencontrés

Pourtant, selon eux, la présence d'YPREMA, entreprise indépendante experte en transformation de matériaux de déconstruction du bâtiment et des travaux publics, en transformation des mâchefers et des terres inertes, au bout de l'allée, est complètement étrangère à ce problème. « *Ce ne sont pas du tout des déchets appartenant à YPREMA. Eux, ils respectent. Ce sont des gens et des entreprises de l'extérieur qui viennent et entreposent ça ici parce qu'ils ne veulent pas payer pour aller à la déchetterie* », pointe l'ami de Michel. Mais alors qui est responsable de la bonne tenue de cette allée ? La ville de Trappes ? L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ? Ou encore… le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ? D'après les habitants rencontrés sur place, tous semblent se renvoyer la balle.

« *Moi, j'ai contacté une personne responsable de la gestion de ces questions-là de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui est venue constater sur place la situation. Mais ce ne sont pas eux qui gèrent cette allée m'ont-ils dit. La mairie de Trappes* (qui n'a pas répondu à nos sollicitations avant la mise sous presse de notre édition, Ndlr) *nous indique que ce n'est pas non plus de son ressort. Elle ne souhaite plus s'en occuper. Aux dernières nouvelles, il semblerait que ce soit le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires qui [soit] chargé de l'entretien de cette allée. Vu l'état, vous voyez l'ironie ?* », fustige l'ami de Michel.

« *Des gens qui résident dans des immeubles ont la chance d'avoir un jardin ici, mais cette situation, ça gâche tout. Si on ne nettoie pas nous-mêmes, personne ne le fait. Et puis on trouve de tout ici, comme des seringues ou des préservatifs, c'est répugnant* », concluent, amers, les deux amis, qui souhaitent que les choses changent. ■

SQY

## Passage dans deux villes de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le bus PMI

**Le bus PMI sera de retour les 22 et 26 février dans deux communes de SQY, respectivement à La Verrière et à Magny-les-Hameaux.**

Le bus PMI (Protection maternelle et infantile), un dispositif géré par le département des Yvelines, sillonne régulièrement l'agglomération de SQY. Il propose des consultations de protection infantile aux enfants de 0 à 6 ans. À bord de cette unité mobile, un médecin et une infirmière-puéricultrice proposent, gratuitement, des consultations médicales préventives (soins, vaccinations, etc.). En cette période toujours plus compliquée avec une désertification médicale qui s'accentue, ce dispositif est de plus en plus utile. Le bus PMI va poser ses valises à La Verrière le jeudi 22 février de 10 h à 16 h, sur le parking du Scarabée. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous au 01 30 83 61 00. Quatre jours plus tard, le lundi 26 février, c'est à Magny-les-Hameaux que le bus s'arrêtera. Il sera présent de 10 h à 16 h, au pied du centre social Albert Schweitzer. Les rendez-vous se prennent au 08 01 80 10 78.

## EN BREF

VOISINS-LE-BRETONNEUX

### Des travaux sont en cours dans la rue Hélène Boucher

**Des travaux sont en train d'être effectués dans la rue Hélène Boucher, à Voisins-le-Bretonneux. La circulation dans la rue est maintenue, en alternance.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Des travaux sont menés du 12 au 24 février dans la rue Hélène Boucher. La rue ne sera pas condamnée, car les travaux sont effectués uniquement sur une partie de la route.**

Des travaux sont actuellement en cours dans la rue Hélène Boucher, à Voisins-le-Bretonneux. Commencés le 12 février, ils se dérouleront jusqu'au 24 février (hors aléas de travaux et intempéries). « *Dans le cadre des travaux de raccordement électrique du programme immobilier La Belle époque, des travaux de terrassement auront lieu en demi-chaussée, rue Hélène Boucher. La circulation sera maintenue par un alternat durant l'intégralité des travaux* », précise la municipalité sur son site internet. Pour rappel, La Belle époque est un programme immobilier de 78 logements, construit au cœur du quartier centre village, qui sera finalisé au deuxième trimestre 2024. Il propose des appartements allant du studio au 5 pièces, ainsi que trois maisons de ville avec, pour chacune, un jardin privatif. À noter que la collecte des déchets et l'accès aux propriétés qui bordent la rue sont maintenus durant les travaux. Pour obtenir plus de renseignements sur ce chantier, contacter la mairie de Voisins au 01 30 48 59 68. ■

## EN BREF

GUYANCOURT

### Piscine : des tarifs préférentiels pour les personnes travaillant dans la commune

**Depuis le 1er janvier, une tarification spéciale d'accès à la piscine Andrée-Pierre Vienot a été mise en place pour les personnes travaillant à Guyancourt mais n'y résidant pas.**

Bonne nouvelle pour certains usagers de la piscine municipale Andrée-Pierre Vienot, à Guyancourt. La Ville a instauré depuis le 1er janvier des tarifs d'entrée préférentiels à destination des personnes travaillant dans la commune mais n'y résidant pas. « *Cette mesure permettra d'optimiser l'utilisation des bassins, sur des créneaux moins fréquentés par les habitants (la pause déjeuner par exemple)* », explique la municipalité dans son magazine de février 2024, rappelant que la piscine Andrée-Pierre Vienot « *est le bâtiment le plus énergivore de la commune (sa consommation annuelle en eau, en gaz et en électricité se chiffre en milliers d'euros)* ». Une attestation d'employeur sera demandée lors de l'accès à l'équipement. Les personnes concernées par cette tarification paient ainsi 5,60 euros l'entrée unique (44,80 euros la carte de 10 entrées), contre 4,70 euros à l'unité pour les Guyancourtois (37,60 euros les 10 entrées) en plein tarif, et 6,60 euros pour les personnes ne travaillant ni n'habitant à Guyancourt (52,80 euros les 10 entrées). Détails sur ville-guyancourt.fr (rubrique Vivre à Guyancourt, sports loisirs culture, piscine Andrée-Pierre-Vienot). ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Depuis le 1er janvier, les usagers travaillant à Guyancourt mais n'y habitant pas bénéficient d'un tarif de 5,60 euros l'entrée unique (44,80 euros la carte de 10 entrées).**

SQY

## Passage du Bibliobus à Trappes et Coignières à la fin du mois

**La médiathèque itinérante de SQY fait étape à Trappes et Coignières, respectivement les 27 et 29 février.**

Le Bibliobus poursuit sa tournée dans des lieux de SQY éloignés des médiathèques du réseau. Et en cette fin du mois de février, deux villes sont concernées : Trappes, où le Bibliobus s'arrêtera le 27 février de 16 h 30 à 18 h 30, square Jean Macé, et Coignières, le 29 février, avec un arrêt aux mêmes horaires devant la Maison de voisinage. « *Le Bibliobus […] vous propose plus de 500 documents, livres, CD, DVD et revues. Les conditions d'inscription et de prêt sont les mêmes que celles du réseau des médiathèques* », rappelle le site internet du réseau des médiathèques de SQY. À noter qu'en raison d'un nouveau retard des travaux sur la place de Paris à Élancourt, les tournées du Bibliobus à la Clef de Saint-Pierre sont suspendues jusqu'à environ début mars 2024. Pour consulter les dates, lieux et horaires de passage, rendez-vous sur e-mediatheque.sqy.fr.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

## Trappes Trois jeunes condamnés par la justice après s'être introduits dans un lycée pour se venger

**Trois jeunes qui ont voulu se faire justice eux-mêmes au sein du lycée Louis Blériot de Trappes ont été condamnés par le tribunal judiciaire de Versailles.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Le tribunal judiciaire de Versailles a jugé trois hommes qui ont décidé de se venger après que le petit frère de l'un d'eux a eu le nez cassé durant une précédente rixe.**

Le vendredi 9 février, trois jeunes, âgés de 21 ans, se sont introduits dans le lycée professionnel Louis Blériot de Trappes, pour mener une expédition punitive contre un lycéen scolarisé dans l'établissement. Les trois individus sont passés en comparution immédiate, le jeudi 15 février, durant laquelle les violentes images de l'agression ont été diffusées.

Revenons sur les faits. Ce vendredi-là, les élèves sortent de cours vers 16 h 30. C'est à ce moment précis que les trois jeunes débarquent. « *Dépêche-toi d'ouvrir, grosse pute, où on brûle ta voiture* », lance l'un des jeunes à la surveillante. En donnant un coup de pied dans la grille du portail, ils parviennent à pénétrer dans le sas d'accueil du lycée. Rapidement, ils trouvent l'adolescent de 16 ans qu'ils cherchaient et le rouent de coups, notamment à la tête. « *Il doit prochainement passer un scanner. La bande prend la fuite. La victime est prise en charge par les secours* », indique un article de nos confrères de *78actu*.

### Une enquête a révélé le motif de l'irruption des trois prévenus

Une enquête est menée et elle révèle le motif de l'agression : les trois jeunes ont voulu se venger. Car trois jours plus tôt, l'adolescent agressé par les trois individus s'était battu avec un autre jeune qui a eu le nez cassé durant cette rixe. « *Son frère, son cousin et un ami ont donc décidé d'aller demander des comptes. Sans savoir que la direction du lycée avait déjà engagé une procédure pour réunir les deux familles* », poursuit *78actu*.

Lors de leur procès face à l'assemblée, les trois prévenus ont expliqué « *vouloir discuter avec le lycéen* ». « *J'étais dans la démarche de discuter jusqu'à ce qu'il me manque de respect. Il m'a dit d'aller me faire foutre. Je me suis emporté. Après, on est allés à la salle de sport* », s'est justifié, durant le procès, celui qui a frappé l'adolescent en premier.

Le frère de l'adolescent qui a eu le nez cassé a également fourni une explication : « *Je voulais savoir qui avait tort. Je lui ai mis des coups de pied au sol car il m'avait insulté. Et puis, la surveillante, elle a ouvert volontairement.* » Un comportement inadmissible selon le procureur de la République : « *les enceintes scolaires doivent être de véritables sanctuaires. Personne n'est venu pour discuter, mais bien pour se venger. Comme au far-west… On le tape, on lui écrase la tête comme un ballon de foot… Les vidéos montrent bien un état d'énervement absolu* », a-t-il tonné.

Finalement, après une longue délibération, un des trois prévenus a écopé de 175 heures de travail d'intérêt général. Quant aux deux autres, ils ont été condamnés à six et dix mois de prison à effectuer sous le régime de la semi-liberté, c'est-à-dire qu'ils peuvent exercer une activité professionnelle ou personnelle durant la journée et doivent rentrer dormir en prison à l'heure convenue par le juge. Par ailleurs, ils ont, tous les trois, interdiction de contacter la victime pendant trois ans ainsi qu'une interdiction de se rendre près du lycée. ■

## Montigny-le-Bretonneux Il sort un couteau face à deux personnes qui lui avaient déjà donné quelques pièces

Le dimanche 18 février, à 21 h 50, dans l'avenue Nicolas About, à Montigny-le-Bretonneux, un jeune majeur âgé de 18 ans, visiblement sans domicile fixe, a demandé de l'argent à deux passants qui lui ont spontanément donné quelques pièces. Au même moment, l'individu a sorti une lame. Les deux donateurs ont pris la fuite vers la station-service tout en appelant la police. Les forces de l'ordre ont arrêté l'individu. Lors de la palpation de sécurité, la lame n'a pas été retrouvée. ■

## Yvelines Les policiers de Plaisir aidés de leurs collègues versaillais ont arrêté un cambrioleur bien trop à l'aise

**Un homme qui avait cambriolé un pavillon situé à Fontenay-le-Fleury, profitant d'être seul dans la maison pour boire et manger des bonbons, a été arrêté. Les objets qu'il a dérobés restent introuvables.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Le cambrioleur d'un pavillon situé à Fontenay-le-Fleury en a profité pour boire et manger des bonbons pendant qu'il fouillait la maison.**

Le samedi 21 octobre 2023, un habitant de Fontenay-le-Fleury est rentré chez lui après avoir pris des vacances d'une dizaine de jours. En arrivant à son domicile, il a constaté que son pavillon avait été cambriolé durant son absence. L'auteur a dérobé divers objets dont des bijoux pour un préjudice estimé à 13 000 euros. Se sentant à l'aise dans le pavillon vide de tout occupant, le cambrioleur s'est même permis de boire et de manger des bonbons.

### Il en a profité pour boire et manger des bonbons sur place

La police technique de Versailles s'est déplacée chez le propriétaire pour réaliser plusieurs prélèvements sur des traces qui apparaissaient sur les baies vitrées ainsi que sur la bouteille et les papiers de friandises consommées sur place par le cambrioleur. Les enquêteurs du Service local de police judiciaire (SLPJ) de Plaisir ont ainsi identifié, fin janvier, le profil d'un homme âgé de 30 ans qui dormirait dans un squat à Cachan, dans le département du Val-de-Marne.

Après recherches, les enquêteurs ont découvert que cet individu était défavorablement connu sous une autre identité. Il avait par exemple était auditionné, le 30 janvier, pour une violation de domicile par le commissariat du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Son numéro de téléphone et son adresse renvoyaient donc à un squat situé à Cachan. Squat dans lequel se trouvait également son épouse enceinte.

Le 7 février, l'homme est interpellé chez lui en milieu de matinée par les hommes du GEAC (Groupe d'enquête anti-cambriolage). Aucun des objets volés dans le pavillon n'a été retrouvé. Durant ses auditions, l'homme n'a pas reconnu les faits et a nié le vol. Il a expliqué être entré dans le pavillon uniquement pour y dormir.

Déféré en comparution immédiate, le lendemain de son interpellation, il a écopé de 12 mois de prison avec mandat de dépôt. ■

## SQY Une nouvelle escroquerie en lien avec les JO de Paris 2024 inquiète la Police nationale

**La Police nationale des Yvelines alerte sur une nouvelle escroquerie en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, visant les propriétaires de commerces de bouche.**

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de nouvelles escroqueries fleurissent malheureusement. L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines compte sur son territoire quatre sites de compétition : le Vélodrome national (cyclisme sur piste), le Stadium de BMX (BMX race), le Golf national (golf), et la colline d'Élancourt (VTT). Et elle n'est pas à l'abri de voir des arnaques et des escroqueries se multiplier durant cette période où de nombreux touristes venus du monde entier seront présents pour assister à la compétition. Une escroquerie, visant particulièrement les restaurateurs et les traiteurs, a été détectée par la Police nationale des Yvelines. « *Depuis le début de l'année 2024, une nouvelle escroquerie en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques 2024 a été détectée au plan national. Les escrocs usurpent l'identité du Comité d'organisation (COJOP) des JOP 2024 afin de proposer aux restaurateurs-traiteurs et aux sandwicheries de louer des emplacements de stands aux abords des sites officiels, en vue d'y vendre de la restauration rapide* », met en garde la Police nationale des Yvelines sur sa page X (ex-Twitter). Elle précise qu'en cas de doute, il vaut mieux contacter le COJOP à l'adresse mail : integrityandenforcement@paris2024.org. ■

# 176 000 TONNES

c'est la quantité de déchets triés chaque année dans l'ensemble des centres de tri que nous exploitons dans les Yvelines.

Tri des emballages

## 51 000 Tonnes

**ISSUES DES COLLECTES SÉLECTIVES**

Tri des déchets industriels

## 125 000 Tonnes

**ISSUES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**

@Sepur

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

@Groupe_Sepur

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

# Sports insolites À six mois des Jeux paralympiques, l'élite française de la boccia s'est donné rendez-vous à Voisins

**Du 15 au 17 février se déroulait à Voisins un Open national de boccia. L'occasion de mettre en lumière cette discipline et d'apercevoir peut-être des membres de l'équipe de France aux prochains Jeux paralympiques.**

LA GAZETTE DE SQY

**La boccia, s'apparentant à la pétanque, est pratiquée en individuel ou par équipes mixtes de deux ou trois joueurs, mais disputée avec des balles de couleur en cuir, et en intérieur.**

C'est une 1re à Voisins-le-Bretonneux. La commune accueillait du 15 au 17 février, dans son gymnase des Pyramides, un Open national de boccia. L'occasion aussi de mettre en lumière cette discipline handisport qui sera au programme des prochains Jeux paralympiques de Paris 2024 (28 août-8 septembre). Une discipline s'apparentant à la pétanque, pratiquée en individuel ou par équipes mixtes de deux ou trois joueurs, mais disputée avec des balles de couleur en cuir, et en intérieur, sur des terrains de 12,5 × 6 m. L'objectif est d'envoyer une balle le plus près possible du jack (but), matérialisé par une balle blanche. Le lancer s'effectue à la main ou à l'aide une rampe, suivant le handicap du joueur. « *Sur la boccia, on parle de grands handicaps. Ce sont des personnes qui ont un handicap aux quatre membres* », souligne Sophie Ternel, responsable développement de la boccia à la Fédération française handisport.

Quatre classes paralympiques existent ainsi, en fonction du type de handicap du joueur. « *En France, on a huit classes, dont les quatre classes paralympiques* », précise Sophie Ternel, qui se montre satisfaite de la tenue de l'Open de boccia à Voisins. « *Sur le plan sportif, tout va bien,* assure-t-elle. *Déjà, on était au complet en effectifs, donc ça veut dire que la concurrence était là. Les joueurs savent pourquoi ils sont là. Le niveau de jeu est bien satisfaisant, [ils sont] fidèles à eux-mêmes, car sur les championnats de France, on les voit. Donc c'est très bien, et dans le sérieux et l'implication aussi. Donc c'était une belle compétition sur le plan sportif.* »

Et même sur le plan de l'affluence, alors que les tribunes étaient vides le samedi, elle évoque des pics de fréquentation les deux premiers jours. « *[Vendredi], il y a pas mal de médias qui sont venus. Jeudi et vendredi, ça a tourné toute la journée. Il y avait une belle dynamique au niveau de la Ville et des spectateurs et des médias* », affirme-t-elle.

44 joueurs de toute la France se sont affrontés, et même quatre joueurs anglais et deux Ukrainiens. Parmi les joueurs présents, Mathilde Troude, 21 ans, licenciée au club de Richebourg, dans les Yvelines. Elle a particulièrement brillé, remportant une médaille d'or par équipes et une d'argent en individuel. « *Le bilan est très positif. Ça a été une compétition très intense car ça s'est beaucoup enchaîné* », confie cette Bretonne d'origine, souffrant d'un handicap moteur de naissance dont « *on ne sait ni l'origine ni la cause* » et se déplaçant en fauteuil roulant. Elle pratique la boccia depuis 2009. En Bretagne d'abord, puis en région parisienne donc, où elle est arrivée en 2020, intégrant une fac. « *La boccia est devenue une passion,* affirme-t-elle. *Depuis [que j'ai découvert ce sport], je n'ai plus jamais arrêté.* »

**Le tournoi entrait dans le processus de sélection pour les Jeux paralympiques**

Ludwig Brouillard, lui, a aussi remporté l'or par équipes et l'argent en individuel, venant ainsi compléter son palmarès, lui qui est déjà notamment triple champion de France. « *Dans l'ensemble, j'ai fait un bon tournoi* », juge le jeune homme de 29 ans, confiant souffrir d'une « *infirmité motrice cérébrale due à une erreur médicale à la naissance* ». Il a découvert la boccia en 2009-2010, lors de sa scolarité à l'ÉREA (Établissement régional d'enseignement adapté) de Flavigny-sur-Moselle, en Meurthe-et-Moselle. « *La boccia faisait partie des cours enseignés. Comme depuis plus jeune, je voulais faire de la pétanque, mais qu'on me disait "ce n'est pas possible avec le poids des balles", j'ai découvert la boccia grâce aux cours de sports que j'avais dans l'établissement* », raconte-t-il.

Aujourd'hui membre du club de Ludres, également en Meurthe-et-Moselle, Ludwig Brouillard concourt aussi sur le circuit international depuis 2018. Comme d'autres, il rêve de représenter la France aux Jeux paralympiques de Paris. Mais reste toutefois prudent : « *On n'a pas encore la liste et je ne peux pas encore vous dire si on est sélectionnés, car il y a d'autres sélections.* » Mathilde Troude aussi pourrait en être. « *Pour l'instant, je suis en course, on attend la sélection*, glisse-t-elle. *Des deux filles, il n'y en a qu'une qui partira.* »

Et les performances de ces deux athlètes à l'Open de Voisins-le-Bretonneux pourraient les aider à s'inviter à l'aventure paralympique. Car ce tournoi entrait dans le processus de sélection pour les épreuves par équipes. « *Le collectif France était surtout là pour sélectionner les meilleures équipes. En individuel, ça se joue vraiment sur le circuit international, mais pour constituer les meilleures équipes, on fait des stages, et là, pour le coup, cet événement nous sert via l'épreuve par équipes à affiner nos sélections,* explique Sophie Ternel. *On a les meilleurs joueurs français qui font voir comment ça combine le mieux. […] Les entraîneurs testent des combinaisons, et il faut vraiment que ça s'entende mentalement, techniquement, psychologiquement.* »

Les championnats de France, du 6 au 10 mars à Sainte-Luce-Sur-Loire (Loire-Atlantique), vont aussi compter énormément. L'annonce de la sélection est attendue au printemps pour des Jeux où l'équipe de France de boccia visera « *une médaille en équipes, et une à deux en individuel* », indique la responsable développement à la Fédération française handisport. Les épreuves, elles, ne se dérouleront pas à SQY, mais à Paris, à l'Arena Paris Sud (porte de Versailles). ■

## Handball
# Les Ignymontaines retombent dans leurs travers

**L'AS Montigny-le-Bretonneux s'est inclinée le 17 février à domicile face à Alfortville (31-24), et figure pour l'instant en position de relégable.**

L'embellie de la semaine précédente à Taissy (victoire 23-21) n'aura malheureusement été que de courte durée. Les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) se sont de nouveau inclinées, le 17 février à domicile face au 3e de la poule, Alfortville (31-24) lors de la 16e journée de N2. Une 5e défaite sur les six derniers matchs. Opposées à une équipe du haut du tableau, les Ignymontaines se sont accrochées pendant moins d'une mi-temps. Jamais en tête au tableau d'affichage, elles ont su égaliser à plusieurs reprises mais ont craqué en fin de 1re période, étant menées de six buts à la pause (18-12). L'écart s'est amplifié au retour des vestiaires. Les six buts de l'arrière droite Romane Damiens et les dix arrêts de la gardienne Hannah Reding n'auront donc pas suffi à maintenir l'ASMB à flot. Au classement, Montigny stagne à une inquiétante 9e place dans cette poule de 12 équipes, avec quatre victoires, un nul et 11 défaites. Pour rappel, les quatre plus mauvais 9es sont aussi relégués, en plus des trois derniers. Et l'ASMB fait pour l'instant partie de ceux-là. Il reste encore six matchs à disputer, qui s'apparentent à six finales, six matchs de la peur, à commencer par le prochain, le 16 mars à domicile contre Lomme Lille. ■

## Rugby
# Nouveau festival pour Plaisir

**Les Plaisirois n'ont fait qu'une bouchée d'Amiens (victoire 38-13), le 18 février lors de la 16e journée de Fédérale 2.**

Encore une fois intraitable face aux équipes du bas de tableau, une semaine après son large succès face à la lanterne rouge Plouzané (lire notre édition du 13 février), le Plaisir rugby club est allé s'offrir un nouveau récital sur la pelouse de l'avant-dernier, Amiens (victoire 38-13), le 18 février lors de la 16e journée de Fédérale 2. Un succès bonifié pour les Plaisirois, auteurs de six essais (dont quatre transformés), contre deux pour leur adversaire. Au classement, les hommes de Sébastien Roncalli restent 2es de leur poule de 12 équipes, mais en prenant cette fois un point d'avance sur leur poursuivant, Orsay, qui a gagné mais sans bonus sur le terrain de Versailles (25-23). Prochain rendez-vous pour Plaisir, le 3 mars pour un derby yvelinois à Maisons-Laffitte, 7e au classement. ■

# RÉALISER

## Nos équipes bâtissent les infrastructures de demain.

Passerelle du village des athlètes - Saint-Denis - ©Eiffage

EIFFAGE
GÉNIE CIVIL

www.eiffagegeniecivil.com

# CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Magny Une compagnie de théâtre réinvente une chanson mythique du groupe NTM

***Le Monde de demain,* chanson culte du groupe de rap des années 90, est revisitée par la compagnie Légendes urbaines, dans un spectacle joué les 27 et 28 février à la Maison de l'environnement.**

LAURIE MARTINEZ

« ***Huit interprètes deviennent leurs propres DJ en jouant avec la machinerie sur scène pour " remixer" le travail scénique* », indique le résumé de la pièce.**

NTM, duo le plus emblématique du rap français, a réalisé un certain nombre de chansons phares, parmi lesquelles *Le Monde de demain,* sortie en 1991. C'est ce titre qui a été repris dans le spectacle de la compagnie Légendes urbaines, intitulé *Le monde de demain quoi qu'il advienne nous appartient*, à l'affiche les 27 et 28 février de 20 h 30 à 22 h 30 à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux.

Cette compagnie a « *pour enjeu de s'emparer des représentations multiples de la ville et de proposer une écriture théâtrale à même de questionner au plateau ces représentations* », indique le théâtre de SQY, qui organise cette représentation en hors-les-murs.

Dans cette pièce, la compagnie « *poursuit sa réflexion sur les représentations de la banlieue* » en s'emparant « *d'une histoire de la culture hip-hop qui fut d'abord une contre-culture née en banlieue, avant de devenir une culture dominante* », précise le résumé de la pièce. « *Explorant la diversité des langages de cette culture plurielle toujours en mouvement, huit interprètes deviennent leurs propres DJ en jouant avec la machinerie sur scène pour " remixer" le travail scénique* », ajoute le résumé. Les tarifs des places vont de 4 à 23 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Guyancourt L'œuvre *Laodamie*, de Catherine Bernard, adaptée sur les planches à la ferme de Bel Ébat

***Laodamie*, qui fut la 1re tragédie écrite par une femme à être représentée à la Comédie Française, en 1689, est revisitée dans une pièce jouée le 27 février à Guyancourt.**

C'est l'œuvre d'une autrice en quelque sorte féministe avant l'heure, et qui est représentée dans le cadre du projet Édifier notre matrimoine, de la ville de Guyancourt, glorifiant l'héritage culturel des femmes. *Laodamie*, de Catherine Bernard (1663-1712), fut la 1re tragédie écrite par une femme à être représentée à la Comédie-Française, en 1689. Catherine Bernard sera même trois fois couronnée par l'Académie française pour cette œuvre. Une œuvre représentée cette fois à la ferme de Bel Ébat, à Guyancourt, le 27 février, à 20 h 30. « *Le destin de deux sœurs, rivales en amour mais néanmoins amies, bouscule les idées reçues sur les relations féminines* », indique la ferme de Bel Ébat sur son site internet.

La metteuse en scène Aurore Evain et la compagnie La Subversive revisitent ainsi l'histoire de Laodamie, reine d'Épire, « *tiraillée entre son devoir de souveraine, sa passion dévorante pour le prince Gélon et sa profonde affection pour sa sœur Nérée à qui ce dernier est promis* », peut-on lire sur le synopsis. « *Loin de réduire l'intrigue à un rapport de jalousie et de rivalité, avec ce triangle amoureux, la subversive autrice renverse les constructions masculines et féminines de l'héroïsme* », ajoute le synopsis. Durée 1 h 45, les prix des places vont de 4,25 à 17 euros. ■

## Les Clayes Des animations liées aux sports d'hiver à One Nation pendant les vacances de février

**Jusqu'au 25 février, différentes animations, sous le signe notamment des sports d'hiver et de la réalité virtuelle, sont proposées au centre commercial clétien, avec l'événement Tous en piste.**

Comme il en a l'habitude durant les vacances de février, One Nation se met en mode sports d'hiver. Le centre commercial clétien organise depuis le 10 février et jusqu'au 25 février un événement nommé Tous en piste. Au menu, diverses activités sur le thème de la montagne et des sports d'hiver donc, mais pas seulement. Les disciplines des JO d'hiver s'allient à la technologie, puisque l'on pourra notamment retrouver un simulateur de sports de glisse 5D permettant d'être en immersion dans un slalom de ski alpin, une épreuve de saut à ski, ou encore une descente de collines enneigées.

« *Des animations qui allient : immersivité grâce à un casque de réalité virtuelle haut de gamme et interactivité avec une plateforme dynamique sur laquelle les participants doivent monter pour se diriger. L'ensemble de la structure est doté d'une soufflerie pour décupler l'esprit de réalisme. Les riders en herbe sont attendus pour se défier virtuellement avec 20 jeux proposés* », précise One Nation dans un communiqué. Un pas de tir de biathlon est aussi installé, mais également, au rez-de-chaussée du centre commercial, la 1re piste de roller disco des Clayes. Sans oublier d'autres surprises comme un photocall télécabine ou une randonnée géante d'orientation. Détails sur onenation.fr. ■

## SQY Le cirque Zavatta à l'Île de loisirs jusqu'au mois prochain

**Le cirque Zavatta fait étape à l'Île de loisirs de SQY depuis le 10 février et jusqu'au 10 mars.**

Une nouvelle fois, comme c'est le cas depuis plusieurs années, le cirque Sébastien Zavatta entame sa tournée en début d'année civile par l'Île de loisirs de SQY. Il y a installé son chapiteau et ses animaux pour un mois, depuis le 10 février et jusqu'au 10 mars. « *Nous sommes ravis d'accueillir une fois de plus le cirque Zavatta Douchet, dans lequel les numéros d'acrobaties modernes et impressionnantes et de dressage d'animaux magnifiques sont ponctués par des clowneries, pour la joie des plus petits… mais pas seulement ! Cette année, la direction Douchet vous emmène en Orient, sur les traces d'Aladin et de Jasmine* », précise l'Île de loisirs sur son site internet. Jusqu'au 25 février, les spectacles sont programmés tous les jours à 16 h (sauf le dimanche à 15 h). Du 28 février au 10 mars, six nouvelles séances seront programmées, les mercredis et samedis à 16 h, et le dimanche à 15 h. Il est possible d'acheter ses places une demi-heure avant le début du spectacle. Détails au 06 58 77 49 31. À noter qu'il est possible de gagner des places en se rendant sur la page Instagram de l'Île de loisirs (en suivant les pages de l'Île de loisirs et du cirque, en likant la publication en question, et en mentionnant un ami). ■

## Les Clayes-sous-Bois Exposition d'œuvres « *oscillant entre textile, papier, encre et fil* » à l'espace Noiret

Jusqu'au 25 février, est à l'affiche à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois, une exposition intitulée Cousus d'enfance. Elle rassemble des œuvres de l'artiste Céline Louvet. « *Un parcours immersif dans des œuvres oscillant entre textile, papier, encre et fil* », précise la commune des Clayes-sous-Bois dans son magazine municipal. « *Ses dernières créations questionnent notre lien au monde animal, végétal et minéral,* complète la Ville sur son site internet. *Les personnages et thématiques de ses spectacles s'émancipent sur d'autres supports : une manière d'élargir leur territoire d'expression au-delà de la représentation. Mais aussi de les rencontrer autrement, de fouiller leur personnalité et observer ce qui les relie au monde.* » L'entrée est libre, renseignements au 01 30 79 38 96. ■

## Guyancourt À la Batterie, le duo Ladaniva « *réinvente la pop des Balkans* »

Reprise de concerts le 29 février à partir de 20 h 30 à la Batterie, à Guyancourt. Le site accueillera ce soir-là Ladaniva. Ce duo franco-arménien, composé de la chanteuse Jaklin Baghdasaryan et du musicien de jazz Louis Thomas, « *réinvente la pop des Balkans en une global music qui dynamite les conventions* », décrit la Batterie sur son site internet. « *Jaklin Baghdasaryan ensorcelle avec son chant traditionnel, lyrique et exalté,* poursuit la Batterie. *Louis Thomas voltige d'un instrument à l'autre.* » En 1re partie se produira Oriane Lacaille, fille de René Lacaille, incarnant « *le métissage musical entre La Réunion et la France hexagonale* », annonce aussi la Batterie. Les tarifs des places vont de 8,50 à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Montigny Une artiste guyancourtoise va décorer le conservatoire de Montigny de ses vitrophanies

**Du 29 février au 15 mars, Ségolène Perrot ornera de ses travaux les parois vitrées du conservatoire des arts de Montigny.**

Le conservatoire des arts de Montigny-le-Bretonneux accueille du 29 février au 15 mars une exposition de l'artiste Ségolène Perrot. Une 1re pour cette Guyancourtoise, qui a déjà affiché ses travaux à la bibliothèque universitaire de l'UVSQ ou encore à la Maison de l'étudiant, à Guyancourt, où elle a présenté ses vitrophanies (habillage de parois vitrées). C'est cette fois donc les vitres du conservatoire qui seront ornées des œuvres de cette artiste, qui « *aime jouer avec la lumière sur une diversité de supports* » et propose « *des jeux de couleurs et des effets de transparence sur les murs, les fenêtres et au sol* », écrit le journal *L'Ignymontain* dans un article lui étant consacré. « *Mon goût pour la couleur m'a amenée à recourir à différents médiums* », confie-t-elle dans les colonnes du mensuel municipal. Le vernissage de l'exposition se déroulera le 28 février à 18 h 30. L'entrée est libre, renseignements au 01 34 52 07 41. ■

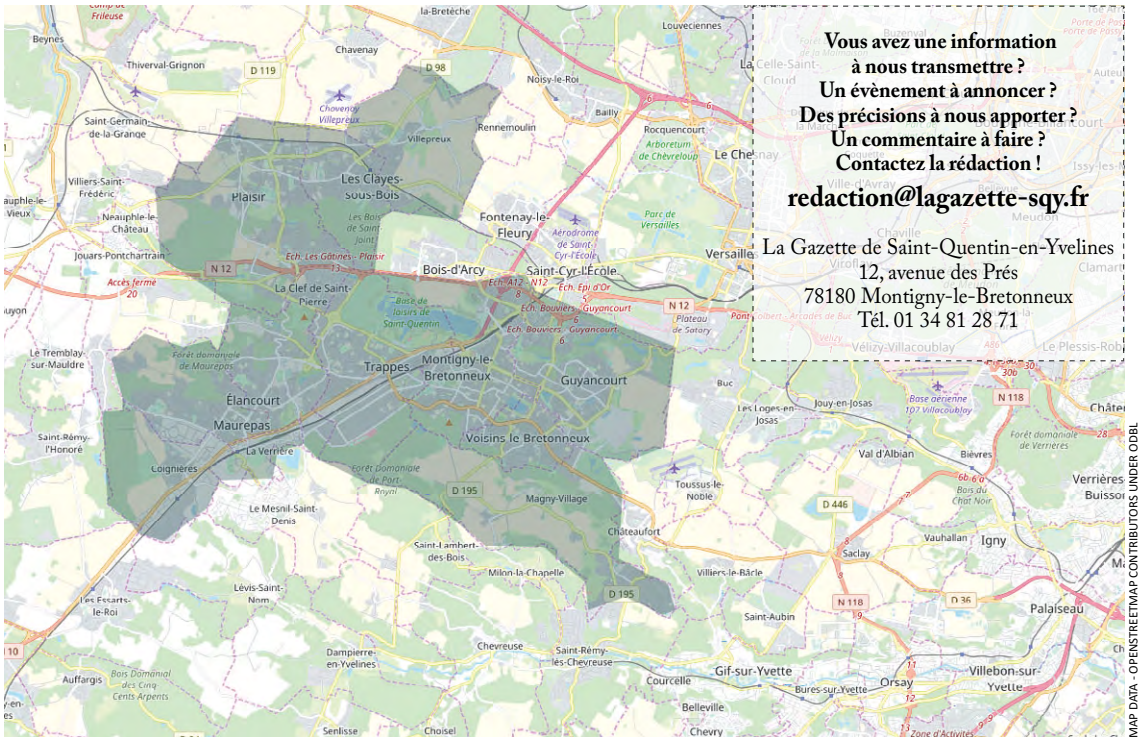


La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, sport, culture :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, faits divers :**
Pierre Ponlevé
*pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr*

**Directeur de la publication, éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
*le@lagazette-yvelines.fr*

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
*pub@lagazette-sqy.fr*

**Conception graphique :**
Mélanie Carvalho
*melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr*

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2024
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

# JEUX

## SUDOKU : niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 4 | 5 | | 3 | 2 | 6 |
| 4 | 3 | 6 | | | 7 | 1 | 9 | |
| 2 | | 5 | | | 9 | | | 8 |
| 5 | 2 | | | | 8 | 6 | 4 | 3 |
| | 4 | 1 | 6 | | 3 | 5 | 8 | 7 |
| | | | 7 | | | | | |
| | 5 | 8 | 1 | 3 | 4 | | | 9 |
| | 9 | | 5 | | | 8 | 3 | 4 |
| 3 | 6 | | | 9 | | | 5 | 1 |

## SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 5 | | | 8 | 4 | 9 |
| 2 | | | | | | | | |
| | 6 | | | | 1 | | | |
| | | | 4 | | | 7 | | |
| 8 | | 7 | 6 | | | 4 | 2 | |
| | 4 | | | 1 | | | 3 | |
| 9 | 7 | | | | | | | 3 |
| | | 2 | | 9 | 6 | 5 | | |
| | 5 | | | | 8 | | 7 | |

**Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°253 du 13 février 2024 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 4 | 9 | 6 | 3 | 2 | 5 | 1 |
| 6 | 2 | 1 | 7 | 4 | 5 | 8 | 9 | 3 |
| 3 | 9 | 5 | 8 | 1 | 2 | 4 | 6 | 7 |
| 9 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 | 1 | 4 | 2 |
| 1 | 3 | 2 | 6 | 9 | 4 | 7 | 8 | 5 |
| 4 | 5 | 8 | 2 | 7 | 1 | 9 | 3 | 6 |
| 2 | 7 | 6 | 5 | 8 | 9 | 3 | 1 | 4 |
| 5 | 1 | 9 | 4 | 3 | 7 | 6 | 2 | 8 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 2 | 6 | 5 | 7 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | 6 | 9 | 3 | 2 | 8 | 4 | 7 |
| 9 | 4 | 8 | 7 | 5 | 1 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 7 | 3 | 4 | 8 | 6 | 1 | 9 | 5 |
| 3 | 9 | 2 | 1 | 7 | 5 | 6 | 8 | 4 |
| 7 | 8 | 4 | 6 | 9 | 3 | 5 | 2 | 1 |
| 1 | 6 | 5 | 2 | 4 | 8 | 7 | 3 | 9 |
| 8 | 5 | 9 | 3 | 2 | 7 | 4 | 1 | 6 |
| 4 | 3 | 1 | 5 | 6 | 9 | 2 | 7 | 8 |
| 6 | 2 | 7 | 8 | 1 | 4 | 9 | 5 | 3 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

# LES SITES WEB DU DÉPARTEMENT SE REFONT UNE BEAUTÉ

## VOTRE AVIS EST AU CŒUR DE NOTRE PROJET !

**Yvelines**
Le Département